

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE DIVISION DE LA SCOLARITE

TROISIEME CYCLE

DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS (décret n° 85-906 du 23 août 1985)

M. Mme Mlle:	prénoms	épouse
Né(e) le :		
Demeurant à :		
Sollicite : (cocher d'une croix	la ou les cases correspondant à vot	re demande)
la dispense de la maîtrise de	:	
du DEA:		
autres dispenses éventuelles	:	
en vue d'une inscription en (préciser le diplôme et la disc		
		ires : diplômes, relevés de notes tations d'employeurs, publications
Etudes antérieures Nature	Formations professionnelles spécifiques ou expériences professionnelles	Expériences autres que profes- sionnelles, connaissances et aptitudes
	Nature	
Date et lieu d'obtention	Lieu	
durée	Durée Dates	divers
	Diplômes obtenus	
		Certifié sincère et véritable

, le

Signature du demandeur

PROPOSITIONS

- du Directeur de l'Ecole Doctorale
- du Responsable du D.E.S.S.

(barrer les mentions inutiles)

à la demande de dispense de M. Mme Mlle :				
Entretien avec le candidat le :				
Vérifications des connaissances : (préciser le(s) matière(s) et le(s) date(s))				
Dispense refusée pour le motif suivant :				
Dispense(s) proposée(s)) : (maîtrise, DEA)				
Inscription autorisée en :				
Matières complémentaires à valider : (si oui, indiquer les matières à valider)	oui	non		
	A		le	
Signature du responsable du DESS				
Avis du Responsable de l'École Doctorale : . (pour les demandes d'inscription en DEA et Doctorat)				
	Fait à		, le	
	Le responsable de l'École Doctorale,			

DECISION DU PRESIDENT

Dispense refusée

Dispense accordée et inscription autorisée en :

sous réserve, le cas échéant, des conditions complémentaires à satisfaire.

Pointe-à-Pitre, le Le Président de l'Université,